



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 mars 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session

Point 111 c) de la liste préliminaire\*

### Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

## Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

### Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose ce qui suit :

« **Article 20**  
**Comité des placements**

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale. »

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Masakazu Arikawa (Japon)\*\*\*

Emilio J. Cárdenas (Argentine)\*

Fernando G. Chico Pardo (Mexique)\*

Madhav Dhar (Inde)\*\*\*

Achim Kassow (Allemagne)\*\*

Nemir A. Kirdar (Iraq)\*\*\*

William J. McDonough (États-Unis d'Amérique)\*\*

---

\* A/64/50.



Linah K. Mohohlo (Botswana)\*

Hélène Ploix (France)\*\*

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2011.

3. Les mandats de MM. Cárdenas et Chico Pardo et de M<sup>me</sup> Mohohlo venant à expiration le 31 décembre 2009, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-quatrième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la confirmation. Il est proposé de procéder de même à la soixante-quatrième session.

---